



Municipalité de la
Commune de Duillier

Rapport sur la gestion et les comptes Année 2022



Délégué municipal
M. Michel Peytregnet, Syndic

TABLE DES MATIERES

1. Préambule	4
2. Administration générale	4
• Généralités	
• Composition de la Municipalité et répartition des dicastères	
• Bourse	
• Visite préfectorale	
• Personnel communal	
• Préavis municipaux	
• Habitants	
• Archives	
• Urbanisme	
• UCV	
3. Finances.....	9
4. Police des constructions - Bâtiments communaux - Parcs et jardins - Routes & chemins - Ordures ménagères et déchets	17
• Police des constructions	
• Bâtiments communaux	
○ Centre communal	
○ Eglise	
○ Ecole	
○ Edgaronnette	
○ Ferme "Francelet"	
• Parcs et jardins	
• Routes et chemins	
• Ordures ménagères et déchets	
○ Déchetterie InterCommunale (DIC)	

5. Eaux - Egoûts- Epuration - Service de défense contre l'incendie et de secours - Protection civile - Société Electrique Intercommunale de la Côte	21
• Eaux - Egoûts- Epuration	
○ Eaux	
○ Service Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)	
○ Assainissement - Epuration / Eaux claires	
• Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS Nyon-Dôle)	
• Protection civile (ORPC)	
• Société Electrique Intercommunale de la Côte (SEIC)	
6. Ecoles - Social	26
• Ecoles	
○ Effectifs	
○ Rapport de l'AISE	
○ Faits marquants en 2022	
○ Unité d'Accueil Pour Ecoliers Le P'tit Casse-Croûte	
• Social	
○ Résidence Plein-Sud SA	
○ Prévoyance sociale (Aînés)	
7. Communication – Police - Développement régional – Transports publics et mobilité douce – Environnement – Domaine et Forêts - RAT	30
• Communication	
• Police	
○ Naturalisations	
○ Gendarmerie	
• Région de Nyon	
• Mobilité douce	
• Domaine et Forêts	
• RAT	

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975, le 1er juillet 2005 et le 1er juillet 2013, des articles 34 et 35 du Règlement sur la Comptabilité des Communes du 14 décembre 1979, ainsi que les articles 37, al. 1, 38 et 39 du Règlement du Conseil communal du 20 février 2015, la Municipalité soumet à votre approbation le présent rapport sur la gestion et les comptes de l'année 2022.

2. Administration générale

M. Michel Peytregnet, Syndic

Généralités

La Municipalité a l'honneur de présenter au Conseil communal le rapport de gestion et des comptes 2022.

Ce rapport de gestion vous permettra, à nouveau, d'avoir un aperçu détaillé des activités politiques et administratives des différents dicastères qui forment notre "ménage" communal.

Je tiens à relever la grande disponibilité de l'ensemble de mes collègues. Nous formons un Collège au sein duquel la collégialité perdure heureusement toujours et qui nous permet de faire face aux dossiers complexes et moins complexes avec clairvoyance. Je remercie également chaleureusement nos collaborateurs qui ont œuvré sans faille durant toute cette année écoulée au bon fonctionnement de notre village.

Votre Municipalité s'est réunie à 39 reprises cette année pour ses séances ordinaires, sans compter bien sûr, les représentations au sein des différents organismes intercommunaux auxquels notre commune est rattachée.

Une année une fois de plus, marquée encore par des enjeux :

- en matière de planification des affectations des terrains en application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT),
- pour l'étude consistant à trouver la meilleure solution pour l'agrandissement, respectivement la transformation de notre site scolaire,
- ainsi que pour l'identification d'un partenaire fiable et durable pour la valorisation de la parcelle 26 qui représente un investissement important de notre patrimoine communal, qui doit être impérativement rénové et qui se doit de devenir un investissement rentable pour la communauté duillierane sur le long terme.

Afin que les membres de la Municipalité puissent travailler, réfléchir, proposer et décider, les collaborateurs de la commune œuvrent en amont et/ou en aval. Le Greffe municipal, le Contrôle des Habitants, la Bourse communale et le service de la Voirie et des Bâtiments sont les quatre entités qui forment une base solide pour l'avancée de nos projets.

Répondant à un besoin grandissant de notre population, je tiens à mettre en avant également notre structure d'accueil pour nos jeunes écoliers. Là aussi, un excellent travail de fond s'effectue à notre plus grande satisfaction. Notre UAPE permet également de former et d'encadrer des apprentis et stagiaires qui, dans la majorité des cas, poursuivent leur stage par un apprentissage dans notre structure communale.

En résumé, n'oublions pas que mes collègues et moi (ce n'est pas pour rabaisser notre contribution – loin de là), ne sommes que des élus, quelque part de passage dans l'histoire des affaires communales. La pérennité d'une entreprise et je suis convaincu que c'est le cas d'une commune, repose sur les compétences et les connaissances de nos employés.

Tout ceci m'amène à remercier très chaleureusement tous les collaborateurs qui occupent ces postes et sans lesquels le bon fonctionnement de notre commune ne pourrait pas être assuré.

Composition de la Municipalité et répartition des dicastères

Michel Peytregnet Syndic
Administration générale Finances, assurances Personnel Urbanisme et aménagement du territoire

Claude Bosson Vice-Syndic Services industriels	Claudine Vanat Gachet Municipale Formation, para- scolaire	Sylvie Muller Municipale Sécurité publique	Christophe Challande Municipal Travaux
Réseaux eau et épuration Protection des eaux Eclairage public Protection civile Défense incendie Informatique	Ecoles Accueil parascolaire Patrouilleurs Jeunesse Aînés Cimetière	Communication Police Développement régional Transp. publics et mobilité Domaine et forêt Environnements RAT	Police des constructions Service des routes et voirie Bâtiments Gestion des déchets

Bourse

Factures, paiements, rappels, parfois même poursuites, font, entre autres, partie des activités hebdomadaires de M. Joseph Delort, Boursier communal, et de Mme Marilou Cabiale, sa comptable. La très bonne gestion de ces différents travaux, permet un bon fonctionnement de ce secteur de l'administration de notre commune. *Nos remerciements leur sont adressés pour les nombreuses tâches accomplies, visibles et parfois moins visibles.*



Visite préfectorale

En 2022, c'est Mr le Préfet Olivier Fargeon qui a effectué la visite annuelle. Un certain nombre de registres et de documents communaux ont été passés en revue et le constat démontre leur bonne tenue. Après le côté plus technique, le moment des questions et des échanges a, à nouveau été fortement apprécié. Nous tenons ici à souligner la qualité des relations entretenues à ce jour avec l'institution préfectorale.

Personnel communal

Le personnel communal est stable et il poursuit ses activités de manière efficiente et bienveillante. Afin de seconder notre collaborateur des services extérieurs, M. Nicolas Romanens continue à effectuer des mandats ponctuels sur appel.

Greffe municipal	Mme Laurence Bodenmann	90 %
Contrôle des habitants	Mme Anna Törner Blanchoud (Préposée)	50 %
Bourse	M. Joseph Delort & Mme Marilou Cabiale (Fiduciaire Heller SA)	½ jour semaine & mandats spéciaux
Voirie, Espaces verts et Conciergerie	M. Nenad Paunovic M. Nicolas Romanens	100 % Mandat
Conciergerie Ecole et Administration communale	CTA Services SA	Mandat
Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) "Le P'tit Casse-Croûte" *	Mme Gilone Coddron (Directrice)	65 %
	Mme Francine Ecoffey (ASE)	65 %
	Mlle Isaline Ambort (ASE)	77 %
	Mme Pascale Kueffer (auxiliaire)	63 %
	Mlle Fanny Huguenin (apprentie)	77 %
	M Florian Paul (apprenti, dès août 2022)	77 %
M Andrea Piccand (stagiaire)	77 %	
Gestion des archives	Pro Archives Conseils	Mandat

*les taux d'activité tiennent compte des 14 semaines de vacances scolaires.

Le service des repas de l'UAPE qui nous sont livrés par l'auberge de Duillier nous donne entière satisfaction. *Les patrouilles scolaires sont toujours assurées par des personnes fidèles et dévouées que nous remercions chaleureusement.*

Préavis municipaux

En 2022, 7 préavis ont été déposés auprès du Bureau du Conseil communal.

No 1	Gestion et comptes 2021
No 2	DDP sur la parcelle 26
No 3	Transformation du site scolaire
No 4	Remplacement conduite ESP Valire
No 5	Arrêté d'imposition 2021
No 6	DIC Pose de longrines et remplacement de rails de guidage
No 7	Budget 2023

Habitants



Au 31 décembre 2022, 1121 habitants sont recensés à Duillier, dont 219 mineurs et 231 étrangers de 29 nationalités. On peut également inventorier 52 permis d'établissement B, 151 permis C et 12 fonctionnaires internationaux. Par ailleurs, 102 frontaliers travaillent sur notre territoire.

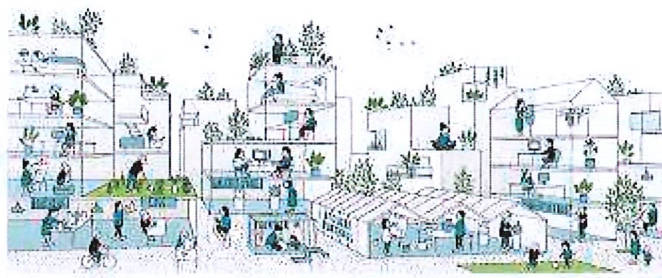
A noter encore que notre commune compte 73 propriétaires de chiens.

Archives

La mémoire de notre patrimoine est scrupuleusement inventoriée et suivie dans la procédure d'archivage qui, aujourd'hui, est parfaitement à jour. Toutes les pièces d'archives sont dans une nomenclature informatisée et stockées dans leur version papier dans notre local d'archives.



Urbanisme



La Municipalité a poursuivi ses réflexions concernant la révision du plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement. Nous avons envoyé la vision communale du PACom au Canton pour l'examen préalable le 15 mars 2022. Nous avons reçu leur analyse à mi-juillet.

Sans entrer dans le détail des remarques qui concernaient principalement le règlement communal, il nous a été confirmé que le Canton réclamait l'affectation en zone agricole des parcelles constructibles suivantes : 15, 18, 629, 642 et 500. À la suite de ce retour, nous avons informé les propriétaires de ces parcelles du résultat de l'examen préalable. Nous avons également approfondi nos études par rapport à ces analyses cantonales en les partageant avec la Commission d'urbanisme et avons parallèlement travaillé en collaboration avec cette commission sur la finalisation du règlement. Nous avons aussi profité de cette période pour rencontrer et écouter des propriétaires, concitoyennes et concitoyens intéressés par la révision du plan d'affectation et de son règlement.

Mi-décembre nous avons reçu, comme l'an dernier d'ailleurs, un courrier de la Présidente du Conseil d'État nous informant que nous allions être convoqués par la DGTL pour lui exposer notre agenda et nous faire aider dans l'élaboration de notre plan d'affectation. Cette convocation est arrivée quelques jours à peine avant la date prévue pour cette rencontre, soit le 21 décembre dans les bureaux de la DGTL.

Compte tenu de notre précédente expérience de décembre 2021 avec la DGTL, qui s'était avérée complètement inutile et improductive, nous avons répondu à Madame la Présidente du Conseil d'État que nous ne voyions aucun intérêt à renouveler l'exercice, mais que par contre nous étions disponibles pour rencontrer les représentants de la DGTL à Duillier afin qu'ils puissent comprendre la réalité du terrain. Finalement, une séance s'est tenue par visioconférence, dans laquelle nous avons réaffirmé notre volonté de suivre le planning prévu, mais qui, en dehors de cela, n'a rien amené de nouveau. La Municipalité s'est fixée la date du 16 janvier 2023 pour décider du contenu final du dossier de révision du PACom qui serait mis à l'enquête.

Nous tenons à remercier notre bureau d'urbanisme, la commission d'urbanisme du Conseil communal et notre Avocat conseil pour leur collaboration et leurs précieux avis dans ce dossier.

UCV

L'Union des communes vaudoises aura œuvré tout au long de cette année 2022 pour continuer à offrir ses conseils aux communes vaudoises et défendre leurs intérêts. Elle s'applique à resserrer les liens avec les communes et renforce son rôle de partenaire privilégié pour les 278 communes sur 300 que comptent le Canton. Pour celles et ceux qui s'intéressent à plus de détails sur les activités de l'UCV, nous vous transmettons le lien de leur site internet : www.ucv.ch

1. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

L'exercice 2022 affiche un excédent de recettes de

CHF 212'490.07

alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 175'712.--.

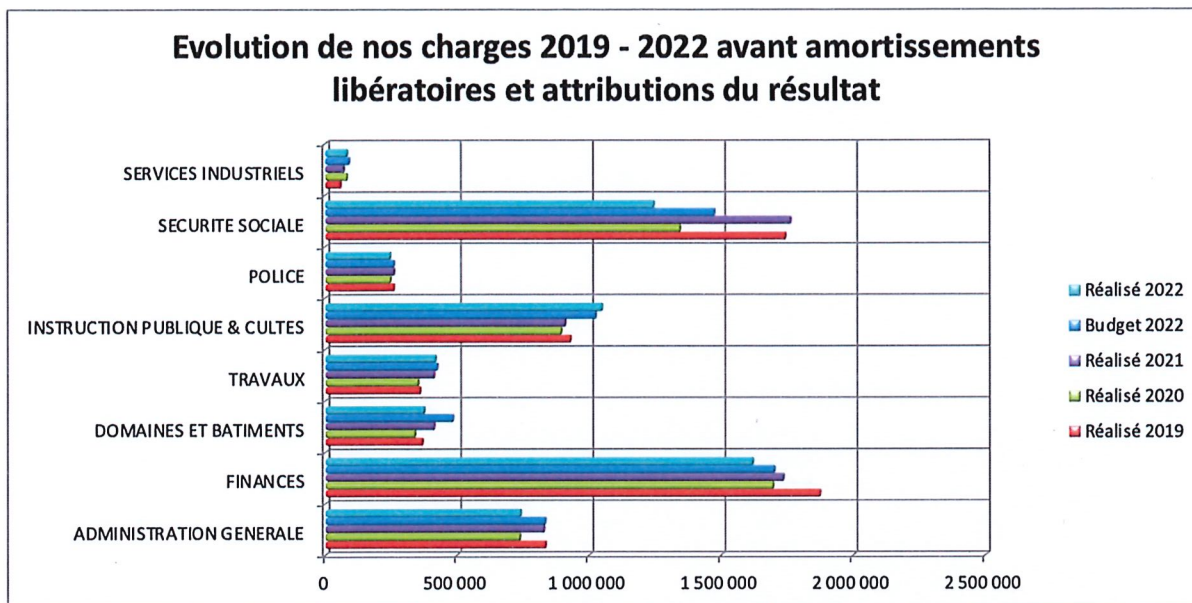
Conformément à ce que nous mentionnions dans le préavis sur le budget 2022, il s'agit d'un résultat certes meilleur que prévu, mais avec toutefois de plutôt mauvaises surprises du côté des impôts sur les personnes physiques. En effet, les raisons qui nous ont permis de boucler les comptes 2022 avec un excédent de recettes proviennent principalement d'une très bonne surprise concernant la facture sociale pour laquelle le Canton a accéléré sa contribution en raison certainement de la pression provenant de l'initiative « SOS Communes ».

Nous reviendrons de manière plus détaillée sur les écarts qui ont permis de réaliser ce résultat dans les différentes rubriques comptables concernées.

Même si l'économie suisse s'est montrée une fois de plus très résiliente, la chute des marchés boursiers et l'accélération galopante de l'inflation en Europe et aux Etats-Unis ainsi que la guerre en Ukraine risquent de peser ces années à venir sur nos revenus récurrents, notamment les impôts sur les personnes physiques.

En résumé et malgré les incertitudes de nos jours, notre Commune se porte bien financièrement et dispose de réserves financières solides pour le cas où l'avenir devrait encore nous réserver des imprévus pouvant amener des complications dans la gestion des affaires communales.

CHARGES



ADMINISTRATION GENERALE

Administration

Les écarts les plus importants proviennent des comptes :

- 110.318.0 « Honoraires et prestations de services » : Ce compte, en dessous du budget et légèrement en dessus du dépensé 2021 contient, entre autres, les frais engendrés pour le Plan d'affectation (PA) (Bureau d'urbanisme CHF 27'953.35), les frais d'avocats (CHF 9'262.20) pour les procédures juridiques dans lesquelles la Commune est impliquée, dans le cadre d'oppositions formulées contre des projets de constructions et les conseils dans l'élaboration du PA, les honoraires pour l'étude d'un Skate-park (CHF 3'039.30) et la démarche Cybersafe (CHF 4'144.30).
- 110.436.0 « Remboursement de frais » : Ce compte contient principalement des subventions régionales et cantonales pour l'étude ZIZA (CHF 7'486.05) et des indemnités d'assurances pour les collaborateurs absents pour cause de maladie ou accidents (CHF 8'183.60).

FINANCES

Service Financier

Les écarts les plus importants proviennent des comptes :

- 220.352.0 « Part. à charges d'assoc. de communes » et 220.452.0 « Fond de péréquation, retour »: Nous avons reçu le décompte provisoire de la péréquation 2022 (ne contient pas les dépenses thématiques) qui indique que nous recevrons en retour env. CHF 11'134.-- lors du décompte définitif. Nous avons donc profité de comptabiliser ce retour dans les comptes 2022. Contrairement à la facture sociale, la péréquation directe (aide aux Communes) continue à nous pénaliser, soit une contribution en augmentation par rapport au budget transmis par le Canton à hauteur de KCHF 45.
- 220.352.3 « Participation projets – DISREN », 220.380.1 « Attribution aux Réserves DISREN » et 220.480.9 « Prélèvement de la réserve DISREN » : Le Conseil régional a instauré une méthode pour facturer les acomptes / décomptes pour notre contribution aux projets sur plusieurs années rendant imprévisible ce qui est à mettre au budget et à quoi s'attendre en matière de factures à payer. Pour éviter les mauvaises surprises, nous attribuons chaque année le maximum requis au fond de réserve affecté aux investissements du DISREN.
- 220.452.1 « Compensation perte RIE III » : Compensation proportionnelle de la perte de revenus « Impôts sur personnes morales » suite à l'introduction de la RIE III.

Amortissements

Amortissements obligatoires :

Compte	Libellé	Solde avant amortissements	Solde après amortissements	Montant amorti
9123.06	Parcelle 26 - Duillier	1 688 500,00	1 567 750,00	120 750,00
9141.11	Station pompage Avouillons	574 044,56	552 985,56	21 059,00
9141.17	Recaptage bras ouest sources des Tattes	851 720,00	818 106,00	33 614,00
9141.32	Conduite principal Condamine	664 091,05	632 391,05	31 700,00
9141.39	Déchetterie intercommunale	260 218,90	245 268,90	14 950,00
9141.44	Conduite ESP Panlièvre	305 751,53	291 551,53	14 200,00
9143.15	Ancienne Poste	554 866,60	512 189,60	42 677,00
9143.16	Réfection façade Complexe communal	241 592,75	229 425,75	12 167,00
9143.20	Réfection Cimetière	178 099,58	168 717,58	9 382,00
9143.21	Bâtiment complexe communal	777 038,12	746 771,12	30 267,00
9141.18	Recaptage Sources des Tattes	999 573,45	963 653,45	35 920,00
9141.42	Carrefour Epicerie	394 253,89	373 253,89	21 000,00
	Total des amortissements obligatoires			387 686,00

Comparé au Budget 2022, l'investissement suivant a été amorti en totalité en 2022 :

Tableau des amortissements libératoires

Compte	Libellé	Solde avant amortissements	Solde après amortissements	Montant amorti
9143.20	Cimetière	168 717,85	0,00	168 717,85
	Total des amortissements libératoires			168 717,85
	Total des amortissements			556 403,85

Compte tenu des incertitudes actuelles, nous utilisons le surplus du résultat comptable 2022 pour augmenter notre réserve générale en lui attribuant le montant de CHF 43'772.49 (Compte 9282.01 au Bilan).

DOMAINE ET BATIMENTS

Collège et pavillon scolaire

351.314.0 « Entretien collège » : Dépassement dû principalement à la mise en conformité des installations électriques.

351.318.0 « Honoraires et prestations » : Seule une partie des prestations relatives au préavis 03/2021 a été facturée en 2022. Les dépenses restantes seront facturées en 2023.

TRAVAUX

Routes

430.315.0 « Entretien véhicules et machines » : Dépassement lié aux entretiens plus importants que prévus ainsi qu'à l'augmentation des prix de l'essence.

430.318.0 « Honoraires et prestations de services » : Un dépassement important pour des études et travaux imprévisibles lors de l'établissement du budget, notamment :

- CHF 11'166.75 pour les premières études concernant les tabliers des ponts sur la Promenthouse et la route de Genolier, imposés par l'OFROU. A noter que ces dépenses devraient nous être remboursées après la réalisation des travaux de réparation.

- CHF 10'743.10 pour le remplacement de la barrière en bois longeant le Petit Chemin qui avait subi des dégâts causés par des inconnus.
- CHF 13'661.75 pour une étude nous permettant de vous présenter un préavis pour la réfection des trottoirs et la route de la rue des 3 Fontaines. Ce montant sera donc porté à l'investissement de la réfection susmentionnée.

Ordures Ménagères

La rubrique 450 se clôture avec un excédent de recettes de CHF 19'687.45 alors que nous anticipions un résultat positif de l'ordre de CHF 7'240.--. Ce résultat positif provient d'une contribution communale en baisse d'env. KCHF 17 par rapport au budget 2022.

Le solde de notre compte de régulation (compte 9280.06 au bilan) a augmenté en conséquence et se trouve donc au crédit avec un montant de CHF 63'593.72 ce qui devrait, dépendant du budget 2024 de la déchetterie intercommunale, nous permettre d'attribuer à nouveau un rabais sur la taxe forfaitaire en 2024.

Réseaux d'égouts et d'épurations

460.434.1 L'augmentation significative de ce poste correspond à une réalisation dans notre zone industrielle.

Pour le sommaire des travaux effectués, nous vous invitons à vous référer au rapport de Gestion de Claude Bosson, chapitre « Assainissements-Epurations / Eaux claires ».

Instruction Publique et Cultes

La gestion de l'AISE a quelque peu souffert d'une décision du Conseil intercommunal la privant de liquidités pour financer des dépenses extrabudgétaires. Cette décision a eu comme effet, que lors de chaque investissement extrabudgétaire, des acomptes complémentaires ont dû être facturés aux communes membres, raison pour laquelle les montants budgétés initialement pour 2022 sont dépassés.

Concernant l'UAPE, vous remarquerez certainement une augmentation de la participation communale en 2022. La fréquentation au restaurant scolaire de midi, intégralement subventionné par l'AISE reste stable. Le nombre d'enfants présents après l'école a un peu diminué. Enfin, dans les comptes 2021, une subvention Covid nous avait été versée par le Canton.

Sécurité sociale

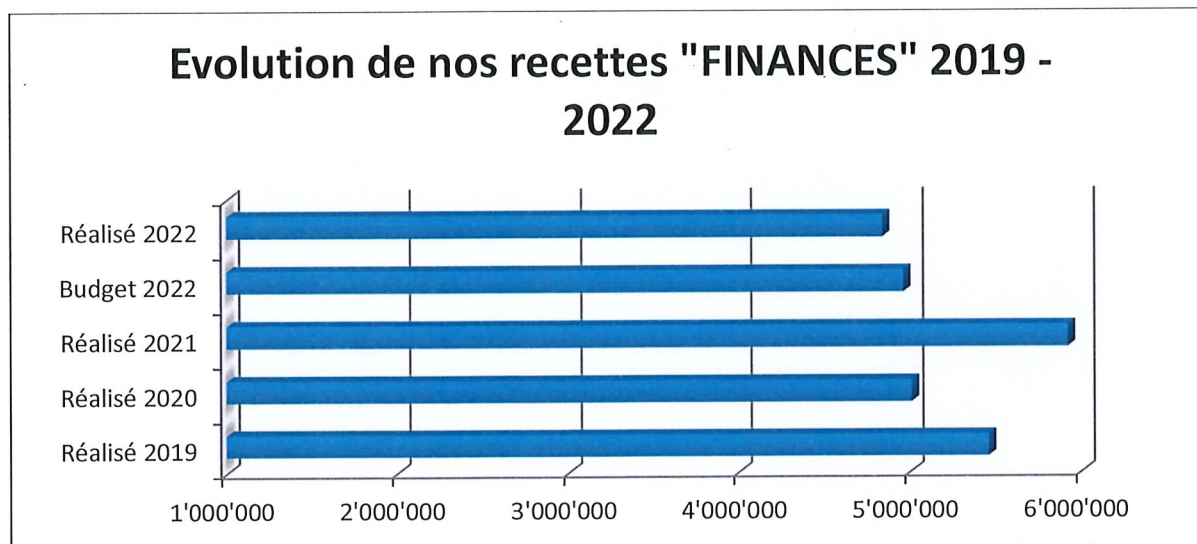
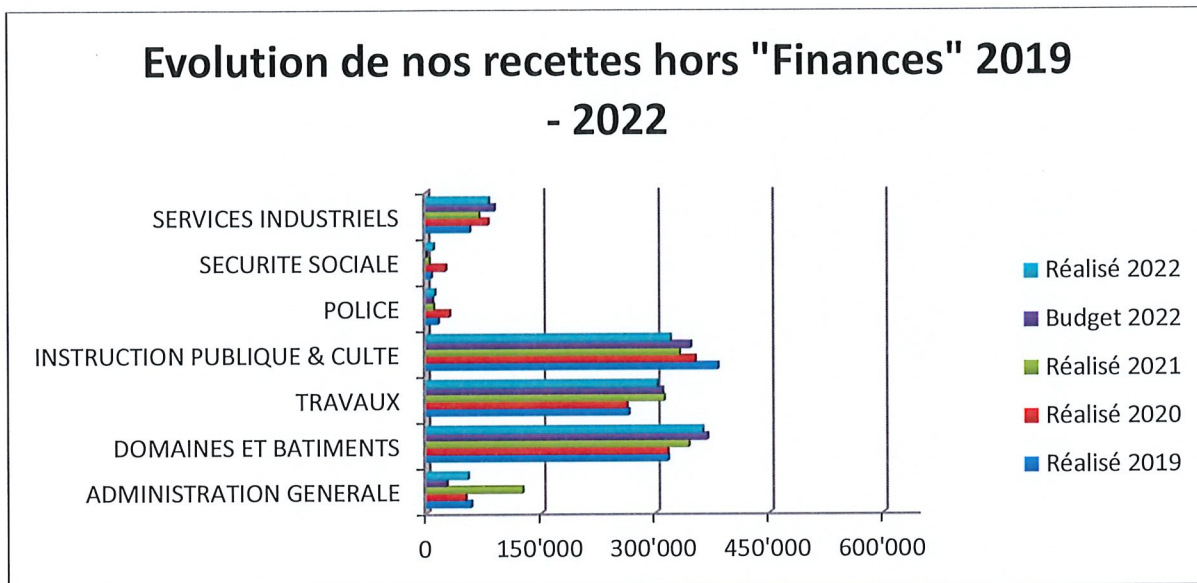
Prévoyance sociale cantonale

Les écarts les plus importants proviennent des comptes :

- 720.351.0 « Part. à charges d'assoc. de communes » : Nous avons reçu le décompte provisoire de la péréquation qui indique une diminution substantielle de notre contribution à cette dépense de l'Etat. En effet, la facture sociale 2022 est d'env. KCHF 250 en dessous de ce que l'État avait demandé au budget.

- 720.366.0 « Aides individuelles » : Ce ne sont pas les Aïnés qui font dépasser le montant prévu au budget mais bien nos petites têtes blondes qui fréquentent les crèches du RAT ou conventionnées avec le RAT (CHF 19'267.— pour les fréquentations en 2021 et facturés en 2022).

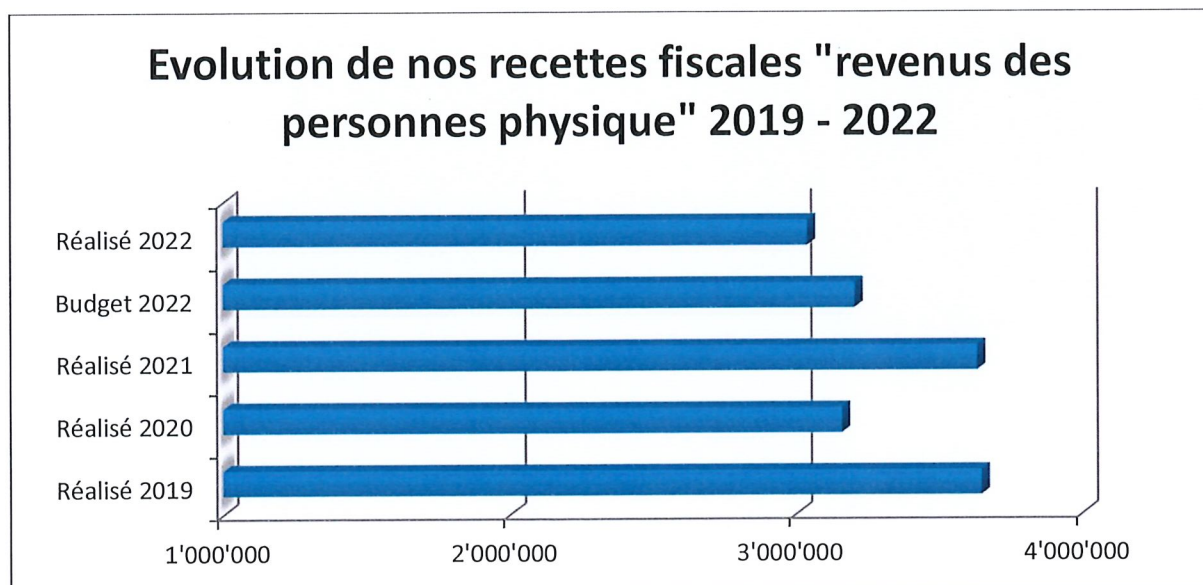
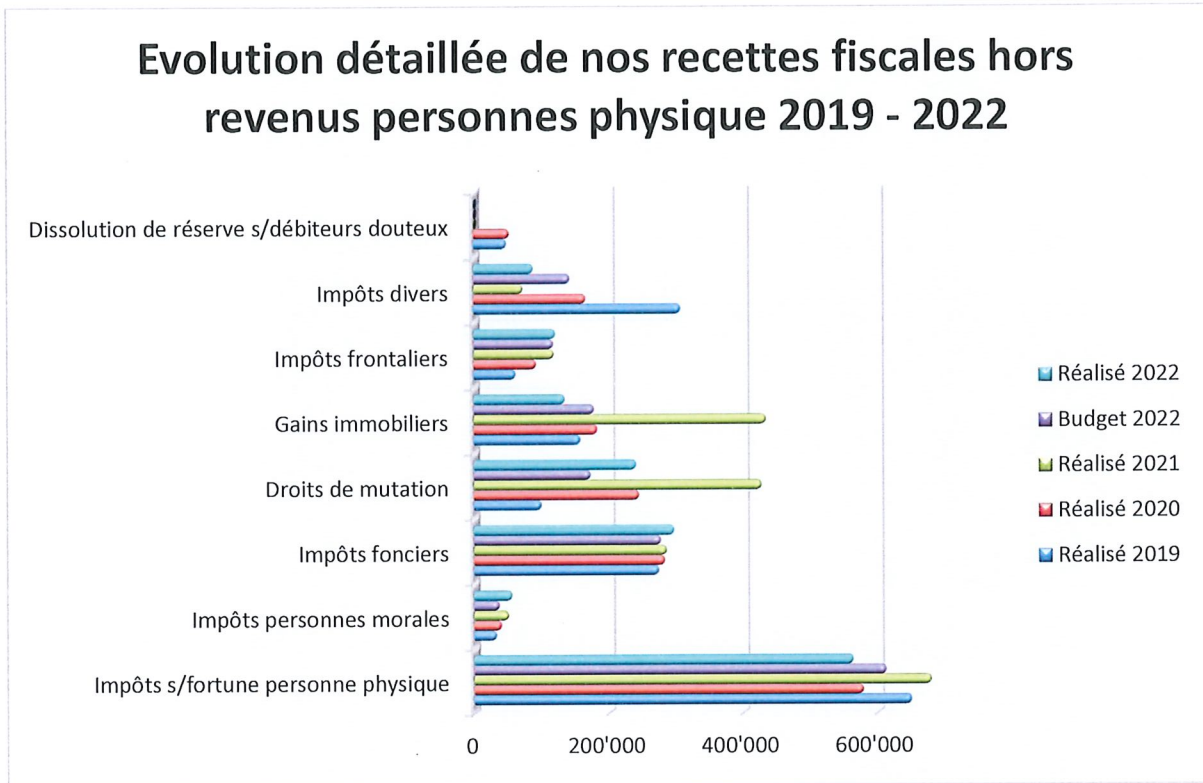
REVENUS



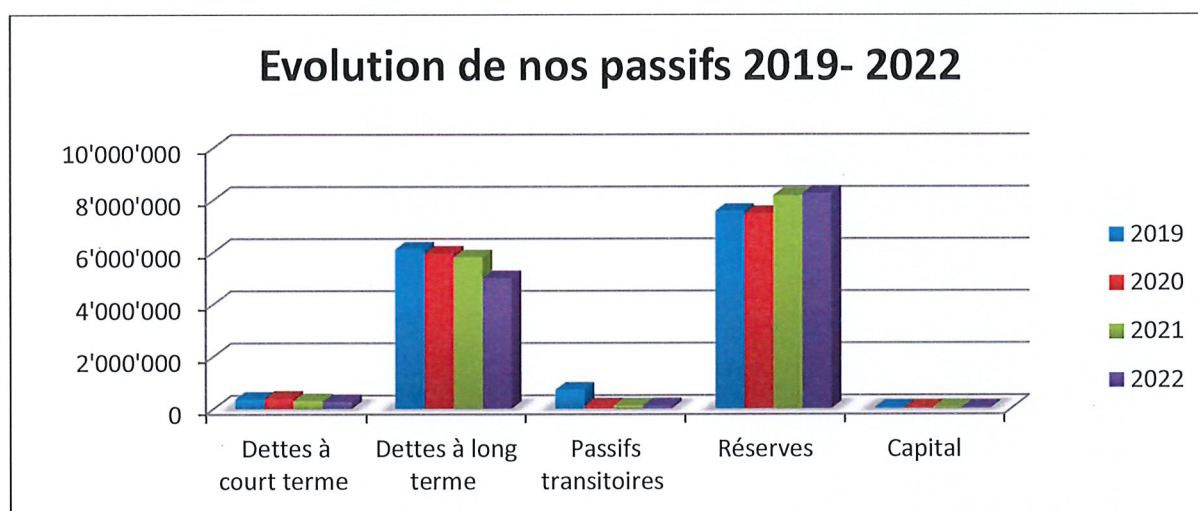
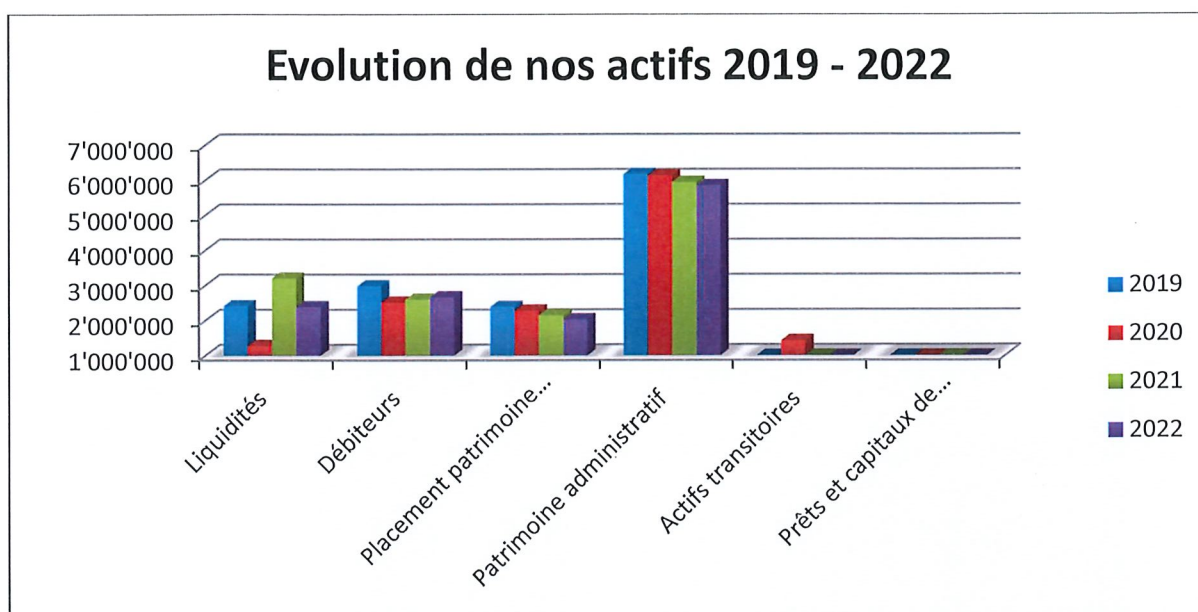
ADMINISTRATION GENERALE

FINANCES

Impôts



2. COMPTES DU BILAN



Nos liquidités (rubrique 910 au bilan) s'élèvent à CHF 2'388'296.80, auxquelles il faut ajouter le retour de la péréquation (KCHF 250) qui se trouve sur le compte 9139.00 « Actifs transitoires ». A la fin 2022, elles ont donc diminué d'env. KCHF 564 alors que les investissements s'élevaient à env. KCHF 190. Cette diminution est principalement due au remboursement de notre prêt « Postfinance » de KCHF 650 et au remboursement à hauteur de 5 % p/an de notre prêt auprès des Rentes Genevoises à hauteur de KCHF 150. Du côté Débiteurs, nous relevons que les Impôts à encaisser augmentent d'env. KCHF 110.

Du côté des passifs, notre dette diminue de KCHF 800 alors que les fonds de Réserve augmentent d'env. KCHF 90.

La marge d'autofinancement réalisée en 2022 était de CHF 646'676.69 alors que le budget prévoyait cette marge à CHF 228'835.--.

Nous remercions la Fiduciaire Heller S.A. pour la tenue de notre bourse et de notre comptabilité ainsi que la fiduciaire A&A Fiduc Nyon SA à Nyon pour la révision de nos comptes.

Police des constructions



Depuis cinq ans sous l'emprise de notre PZR, notre autorité se voit déposer essentiellement des demandes pour des objets de faibles importances, ainsi que des travaux dans notre zone artisanale.

Durant cette année, ce ne sont pas moins de 9 dossiers concernant uniquement des installations de pompes à chaleur et/ou de panneaux solaires qui ont été traités ainsi que trois dossiers pour la construction de piscines.

Au total, ce sont 14 permis d'habiter / d'utiliser et 12 permis de construire pour une valeur de CHF 1.55 millions qui ont été délivrés sous le contrôle de notre Service Technique Intercommunal (STI).

A côté de ceux-ci, de nombreuses demandes d'autorisations municipales ont également été traitées pour des menus travaux de notre compétence.

Nous remercions cette année encore le STI pour son aide et ses conseils dans l'analyse des dossiers qui lui ont été soumis.

Bâtiments communaux

Centre communal

Il n'y a pas eu d'intervention particulière cette année sur les bâtiments du centre communal. Citons tout de même l'installation d'un défibrillateur, à l'attention de notre population, par suite d'une demande de l'une de nos conseillères communales.

Sinon, seuls des travaux d'entretien courants ont été exécutés par notre collaborateur.

La location de nos locaux a pu reprendre, mais leur occupation hebdomadaire n'est pas complète, notamment à la suite de la cessation d'activité de l'un de nos fidèles locataires.

Cependant, ces locaux restent tout de même bien utilisés par l'UAPE, tous les jours de la semaine, avec un nombre d'enfants toujours aussi important.

Eglise



Après les travaux réalisés l'année dernière, il n'y a pas eu d'intervention particulière à notre église.

Les travaux d'entretien courant ont été réalisés par notre employé communal.



Ecole

Rien de particulier non plus pour notre école, si ce n'est une intervention par un professionnel afin d'enlever un graffiti sur une façade.

Les travaux d'entretien courant ont été réalisés par notre collaborateur Nenad.

A noter que les classes des pavillons annexes n'ont plus été utilisées à partir de la rentrée scolaire 2022-2023, ces dernières ayant été remplacées par les cabanons provisoires installés sur la parcelle 9, au centre du village.



Edgaronette

Suivi par notre régie, il n'y a pas eu d'intervention particulière sur ce bâtiment.

Cependant, des problèmes d'humidité résiduelle ayant été constatés dans la salle de bains de l'appartement du rez-de-chaussée, des travaux seront nécessaires au début de l'année prochaine afin de régler ce problème.

Ferme « Francelet »

Suite à l'acceptation par notre Conseil du préavis N° 02/2022, l'avenir de cette bâtisse est passé entre les mains de la Fondation Equitim, avec qui la Municipalité a signé un DDP d'une durée de 99 ans.

Parcs et jardins

Hormis les travaux d'entretien habituel et courant effectués par notre employé, quelques fois aidé par notre auxiliaire lors de gros travaux, il n'y a pas eu d'intervention particulière.

Routes et chemins

La campagne de réfection de nos chaussées a débuté cette année avec des interventions de pontage des fissures et de reprofilage en matériaux bitumineux et gravillons.

Cette dernière est planifiée sur deux ans.

D'autres travaux d'entretien ont été réalisés au coup par coup, tout au long de l'année, la plupart par notre collaborateur ou suivant leur importance, par des entreprises spécialisées en fonction des besoins.

Ordures ménagères, déchets et déchetterie intercommunale (DIC)



Cette année, le volume des ordures ménagères récolté aux portes à portes à diminué de manière significative.

De 107.81 tonnes en 2020, 107.08 tonnes en 2021, il a baissé cette année à 95.83 tonnes. Soit une diminution de 11.25 tonnes.

Quant au volume des ordures ménagères déposées à la déchetterie intercommunale, il est resté relativement stable, passant de 7.32 tonnes cette année contre 7.65 tonnes l'année précédente.

A noter que notre population a légèrement diminué, passant de 1'143 habitants en 2021 à 1'121 cette année soit, 22 de moins.

Comme le démontre le tableau des statistiques annuelles des déchets récoltés ci-après, le volume théorique par habitant est bien inférieur aux tonnages des années précédentes et reste bien en dessous de la

moyenne cantonale.

Comme toutes statistiques, ces chiffres sont à prendre avec précaution, néanmoins les écarts importants qui sont relevés ne laissent pas de doute quant à la bonne gestion de nos déchets grâce notamment à notre magnifique déchetterie intercommunale qui répond pleinement aux besoins de notre population et lui permet de trier les déchets dans les règles de l'art.

Ce succès engendre des convoitises et les contrôles d'accès effectués aléatoirement tout au long de l'année démontrent à chaque fois que notre installation attire toujours plus de personnes étrangères aux deux communes.

A noter cette l'année, l'ouverture de la ressourcerie, initiée par des habitants de Prangins, qui œuvrent bénévolement à redonner vie à des objets devenus inutiles pour certains. Ce groupe cherche constamment des membres et se réjouit de pouvoir accueillir un jour, des citoyens de notre village.

	Moyenne cantonale 2022	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
OM (PàP + DIC)	133.33	103.15	114.73	114.46	98.41	109.34	105.43	103.75	111.62	124.73	142.63
Verre	41.69	35.2	39.08	38.67	36.24	35.12	22	43.93	51.83	52.74	49.12
Encombrants	25.7	22.54	24.05	26.06	24.86	22.96	25.12	48.59	44.27	41.98	37.81
Papier	61.93	34.77	36.66	39.81	46.17	50.95	auparavant mélangé avec le carton				
Carton	avec papier	23.37	27.2	27.02	22.15	22.86	19.26	75.52	66.42	76.18	76.79
Compostables	87.4	69.46	85.52	79.3	79.71	72.28	73.85	76.95	125.64	167.11	184.44
Méthanisables	n.r.	6.2	7.15	6.92	7.38	6.08	5.94	auparavant pas renseigné			
Déchets Spéciaux	n.r.	5.67	auparavant pas renseigné								
Déchets inertes	18.03	21.3	21.97	24.79	22.27	21.03	22.65	auparavant pas renseigné			
PET	2.12	2.95	2.82	3.12	3	3.29	3.17	auparavant pas renseigné			
Ferraille/Alu/Fer blanc	11.94	12.08	12.86	12.56	13.31	11.76	12.5	auparavant pas renseigné			
Bois	23.08	26.88	26.47	30.69	28.55	27.08	27.32	auparavant pas renseigné			
Plastiques	3.06	11.85	11.85	12.95	11.66	11.23	10.74	auparavant pas renseigné			
Amiante	n.r.		0	0	0.004	0.12	0.52	auparavant pas renseigné			
Appareils électriques	4.56	6.37	6.98	7.95	17.33	7.82	8.46	auparavant pas renseigné			
Huiles	0.53	0.53	0.71	0.5	0.32	0.4	0.41	auparavant pas renseigné			
Cuivre	n.r.	0.089	0.02	0.03	0.07	0.12	0.06	auparavant pas renseigné			
Textiles	6.33	5.4	5.49	6.63	5.8	5.54	7.56	auparavant pas renseigné			
Laiton	n.r.	0	0	0.05	0.033	0.03	0.02	auparavant pas renseigné			
Bonb. gaz, oxygène, extincteurs	n.r.	0.36	auparavant pas renseigné/récolté								
Pneus	0.25	0.04									
Nespresso	0.52	0.7									
Polystyrène	n.r.	0.15									
Totat des déchets récoltés (To)		389.06	423.56	431.51	417.267	408.01	345.01				
Nombre d'habitants		1121	1143	1133	1084	1086	1079	1065	1042	1013	1011
Kilo par habitant	420.47	347.06	370.57	380.86	384.93	375.70	319.75				
Dès 2016 à la DIC, part de la commune de Duillier 1/5ème n.r. = non renseigné											

Nous remercions sincèrement Monsieur François Annen, le responsable du site ainsi que ses remplaçants, pour leur excellent travail et leur disponibilité tout au long de l'année.

Enfin, relevons la parfaite collaboration avec nos collègues de la commune de Prangins et leurs chefs de service que nous remercions également.

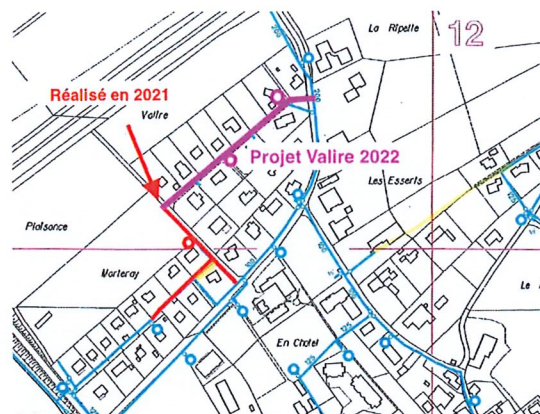




Service des eaux

Pour donner suite au bouclage Plaisance-Marteray réalisé en 2021, nous avons remplacé la vétuste conduite de Valire en automne 2022 afin de garantir un bouclage sécuritaire pour notre village, aussi bien en approvisionnement qu'en défense incendie.

Ce projet permet également de réfectionner l'entier du chemin et de répartir les coûts entre propriétaires riverains et collectivité.



SIAEP (Service Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Coinsins-Duillier)

L'inspection quinquennale de l'OFCO (Office de la consommation) a été réalisée en mai 2022 pour l'ensemble de notre réseau d'eau, soit la commune de Coinsins, de Duillier et la SIAEP. Cette inspection confirme que nous devons réfectionner la STAP de Crève-Cœur et mettre en conformité notre réservoir principal selon la réglementation actuelle. Ces points étant déjà connus, nous allons remettre l'ouvrage sur le métier.

Il en ressort également que le concept d'autocontrôle de ces trois entités est qualifié de très bonne qualité et qu'il est appliqué conformément aux exigences en vigueur.

2022 année difficile..., le manque d'eau récurrent se fait sentir. Le débit de nos sources a également été fortement impacté. La source du Château qui, dans sa plus grande générosité, nous fournit 2000lt/min est passé à 400lt/min. Le bras Est des Tattes/Avouillons est passé de 1100lt/min à 240lt/min. Soit environ 20% des débits maximum. Ces débits d'étiages nous ont obligé à émettre des restrictions pour limiter la consommation et éviter de devoir être approvisionnés par la SAPAN, cette dernière étant fortement sollicitée par des demandes de quota supplémentaires de communes environnantes.

Ce n'est que dans le dernier trimestre que nos sources ont eu des débits supérieurs à nos consommations, ce qui a permis de fournir environ 500lt/min au SI Nyon par l'intermédiaire de Bucleis.

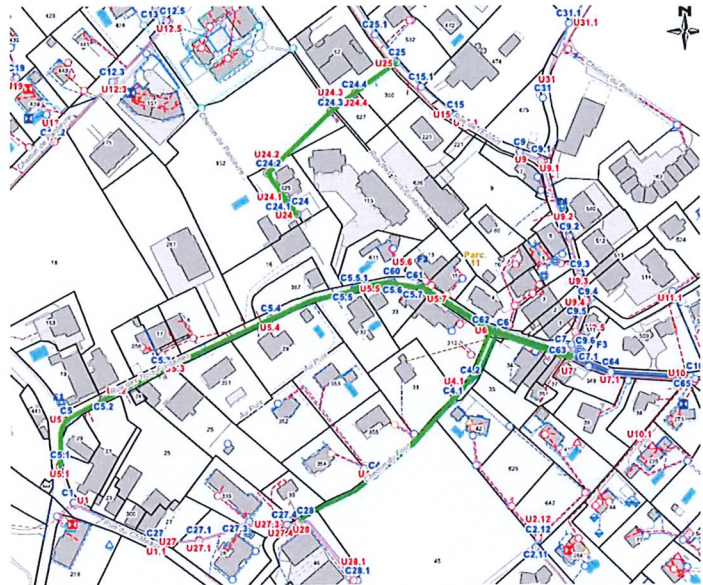


Assainissements - Epurations / eaux claires

Pour mémo, le curage avec passage de caméra est planifié par secteur avec un tournus sur 5 ans.

La campagne 2022 a été réalisée sur une longueur de 1300m (tracé vert). Il en ressort que 79% des collecteurs sont en bon état, 21% dans un état moyen et 0% en mauvais état.

Sur l'ensemble de la commune, le curage des 125 sacs de route a permis d'enlever plusieurs tonnes de boues et résidus en suspensions.



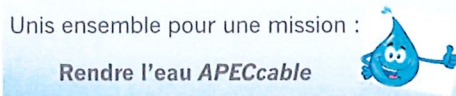
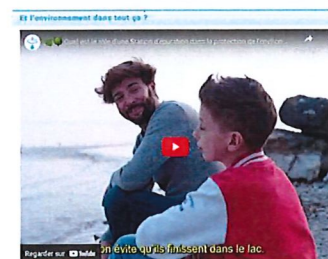
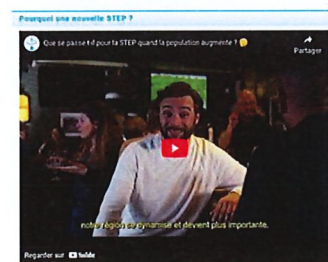
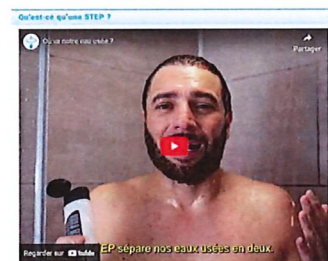
Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte, Gland

Dans le cadre de l'APEC, les communes ont accepté un préavis de 8,56 millions pour l'étude de la réalisation de la nouvelle STEP au Lavasson à Gland. Le Canton s'étant prononcé favorablement lors de l'examen préalable, le plan d'affectation « PA Lavasson » devra encore passer la rampe du Conseil communal de la ville de Gland en 2023.

Trois capsules vidéo d'une petite minute chacune ont également été tournées, sans tomber dans un jargon trop professionnel, pour répondre de manière ludique aux questions suivantes :

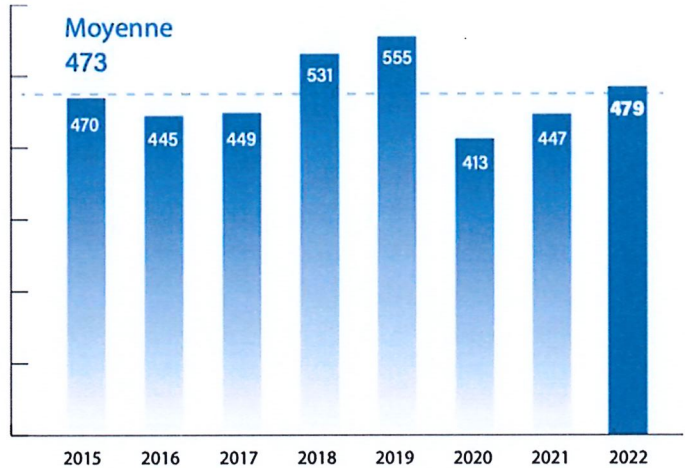
- Qu'est-ce qu'une STEP ?
- Pourquoi une nouvelle STEP ?
- Et l'environnement dans tout ça ?

Les capsules vidéo et le rapport de gestion de l'APEC sont disponibles sur le site <https://www.apec-gland.ch>



La quinquennale, qui était prévue en fin de législature 2021, a été repoussée faute à la COVID au 25 juin 2022. Ce fut l'occasion pour tout un chacun de découvrir les différentes facettes de ces hommes et femmes qui investissent une grande partie de leur temps pour une bonne cause.

Le SDIS Nyon-Dôle regroupe 18 communes et se compose de 230 sapeurs-pompiers, 27 femmes et 203 hommes, sur qui nous pouvons compter 24h/24 toute l'année. Le nombre d'interventions sur 2022 est de 479 soit en dessus de la moyenne.



Interventions par site opérationnel

Site de **St-Cergue (DPS B)**
58 interventions



Site de **Genolier (DPS A)**
17 interventions



Site de **Bonmont (DAP)**
23 interventions



Site de **Nyon (DPS G)**
406 interventions



Certaines interventions nécessitent parfois l'engagement de plusieurs sites.

Vous trouverez le rapport de gestion 2022 du SDIS Nyon-Dôle sous <https://sdis-nyon-dole.ch>, rubrique « SDIS Nyon-Dôle, Organes politiques »



ORPC (Organisation Régionale de la Protection Civile)

Un nouveau commandant a rejoint les rangs de l'ORPC du district de Nyon en début 2022, mais n'a pas fait long feu... 3 mois plus tard, le voilà absorbé par l'ORPC de Morges. Il a fallu remettre l'ouvrage sur le métier et assurer l'intérim de la direction opérationnelle. Celle-ci a été reprise par un membre du CODIR qui a dû troquer son costume stratégique contre un bleu de travail.

A part les activités « habituelles » (Paléo, tour cycliste, détournement de la circulation, etc...), un travail conséquent et remarquable a été effectué pour transformer l'ancien bâtiment du WWF à Gland afin d'accueillir un nombre important de réfugiés ukrainiens.

Suite aux difficultés d'approvisionnement énergétique en relation avec le conflit ukrainien, la protection civile vaudoise a reçu la mission de se préparer aux problèmes liés aux pénuries et à un éventuel blackout d'électricité. Elle a notamment reçu trois groupes électrogènes du Canton.

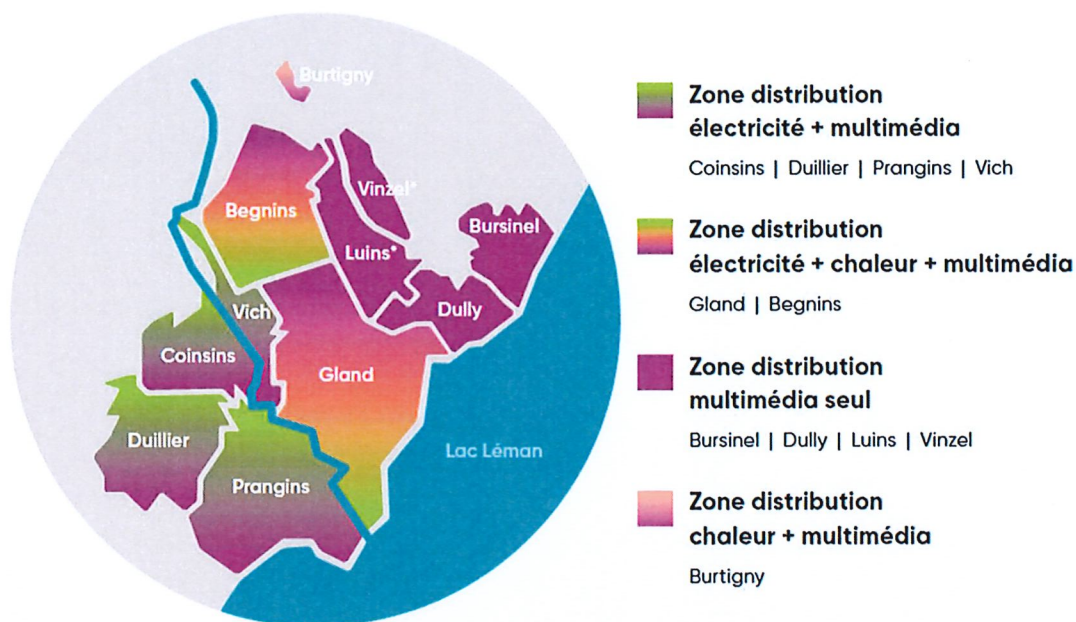


SEIC (Société Électrique Intercommunale de la Côte)

Le Conseil d'administration, composé de 6 communes dont Duillier, a souhaité actualiser la stratégie d'entreprise pour chaque secteur d'activités et fixer des objectifs à l'horizon 2026. Les communes ont été interviewées sur les objectifs et attentes envers cette entité. Un travail assidu et conséquent a été réalisé avec l'aide d'un mandataire externe afin de délivrer un plan d'implémentation réaliste et chiffré sur 6 axes stratégiques.

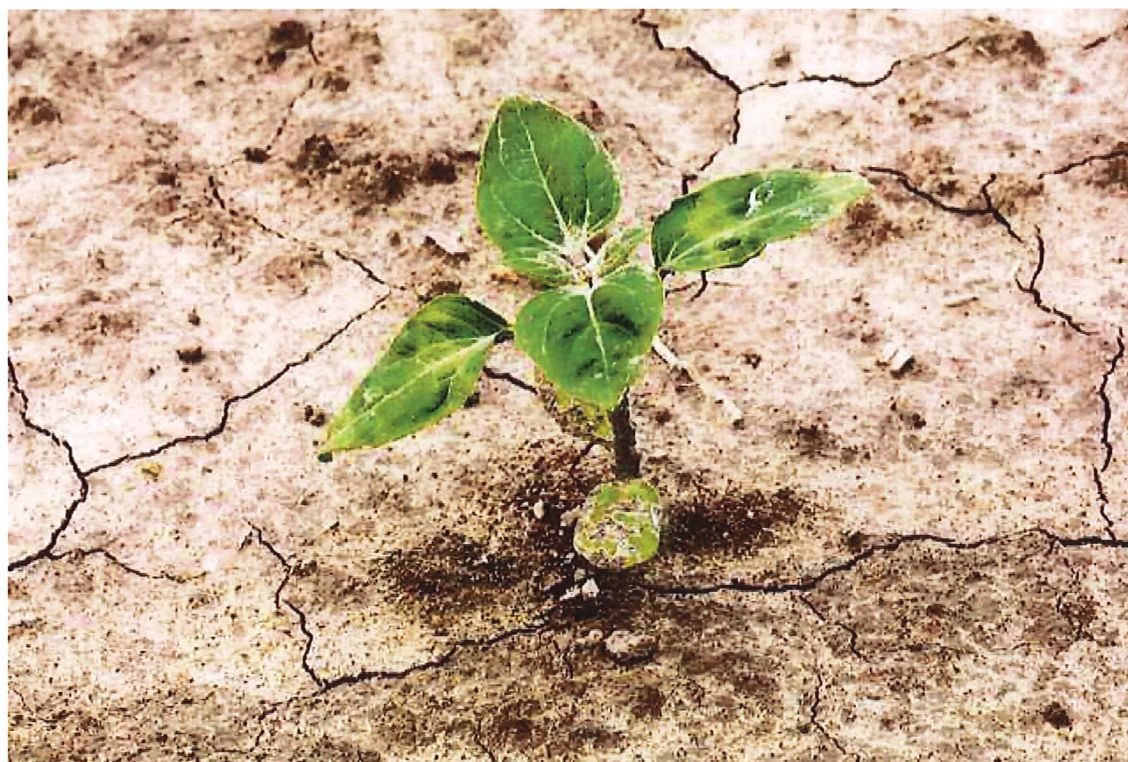
Entré en vigueur depuis le début décembre et basé sur le premier niveau de la cote d'alerte, soit une réduction volontaire de la consommation adressée à tous les consommateurs, l'éclairage public est coupé de minuit à 5h du matin.

En 2022, SEIC et Swisscom ont repris leur coopération pour construire le réseau de fibre optique sur les communes de Luins, Vinzel, Dully et Bursinel en proposant du haut débit allant jusqu'à 10Gbit/s.



En 2022, les demandes pour des installations solaires et des pompes à chaleur ont plus que doublé pour ne pas dire triplé engendrant des problèmes de réalisation.

La sécheresse a eu aussi des conséquences sur la production de l'usine hydroélectrique des Avouillons, passant de 678'000 kWh en 2021 à 376'000 kWh en 2022.



Site scolaire de Duillier

Depuis la rentrée d'août 2022, le site scolaire est réparti sur deux emplacements du village. Les élèves de 3P à 6P sont scolarisés dans les quatre classes du collège de la rue du Château, alors que les élèves de 1-2P sont scolarisés dans trois classes provisoires, à la rue du Vieux-Village (parcelle 9).

Cette répartition sur deux lieux est due au projet de transformation et d'agrandissement de l'école du village.

Effectifs

Sur les sept classes mises à disposition dans notre village, quatre sont occupées par des élèves âgés de 4 à 8 ans qui forment le pôle HarmoS 1-4P des villages du bas (Duillier – Coinsins – Vich + 2 élèves de Begnins). Deux classes accueillent toujours des élèves de 5P et 6P. Par manque de locaux, les cours de couture et travaux manuels se font provisoirement en classes.

Tableau 1 Effectifs des classes de Duillier

	Total	Enfants du village
Classe de Mme Bran (1-2P)	16	8
Classe de Mme Martins (1-2P)	17	13
Classe de Mme Treboux (1-2P)	15	8
Classe de Mme Franklin (3P)	19	10
Classe de Mme Vaucher (4P)	19	14
Classe de Mme Jaccaud (5P)	19	12
Classe de Mme Zryd (6P)	18	12
<i>Ecole de Duillier</i> Total de l'effectif au 31.12.2022	123	77

Tableau 2 Effectif des élèves de Duillier scolarisés hors du village

Ecole de Vich (7-8P)	21
Ecole de Begnins (9-11S)	32
<i>Etablissement primaire et secondaire de l'Esplanade</i> Total des enfants de Duillier scolarisés au 31.12.2022	130

Un immense merci à l'équipe des patrouilleurs, dont le rôle essentiel nous permet de garantir une sécurité optimale sur le chemin de l'école de notre village.

L'année 2022 a passablement occupé votre exécutif dans le projet d'agrandissement de l'école du village. Pour rappel, un manque de locaux est avéré sur les villages du bas de l'arrondissement scolaire. Le site scolaire de Duillier doit augmenter le nombre de classes à mettre à disposition de l'école à court terme. La transformation du site scolaire sera mise à l'enquête en début d'année 2023.



association intercommunale scolaire de l'esplanade
Begnins - Bassins - Borfigny - Ccainsins - Duillier - Le Vuod - Longirod - Marchisy - Saint-George - Vich

Rapport de l'AISE

Le Comité de Direction (CoDir) s'est réuni tous les quinze jours durant l'année écoulée et a déposé 7 préavis au Conseil Intercommunal.

Faits marquants en 2022

L'organisation de l'école a été un peu chahutée en début d'année, suite à une recrudescence du Covid-19, ce qui a mis à mal l'organisation des camps de ski, partiellement annulés, tout comme les cours de piscine. Le retour à la normale a pu avoir lieu au printemps. Durant cette même période, la guerre en Ukraine a éclaté et nombre de réfugiés sont arrivés dans notre région. Grâce à une bonne collaboration entre la Direction de l'école, l'AISE et ses partenaires, ces élèves ont pu être accueillis dans de bonnes conditions, compte tenu de leur situation. Au 31 décembre 2022, 17 élèves réfugiés (14 primaires et 3 secondaires) sont répartis dans notre arrondissement. Un décompte des frais inhérents à cet accueil sera envoyé au Canton qui s'est engagé à prendre entièrement à sa charge les coûts liés à la prise en charge optimale de ces élèves.

Parallèlement, le Conseil Intercommunal a accepté lors de sa séance d'avril, de financer des achats conséquents de mobilier, de terminer la pose de tableaux interactifs dans toutes les classes qui en étaient encore dépourvues, ainsi que de financer l'installation et la location de 3 classes provisoires sur notre commune. Ces surcoûts extra-budgétaires ont eu comme répercussion dans les comptes de l'AISE un manque de trésorerie en fin d'année. Une discussion et une décision du Conseil Intercommunal devront avoir lieu en 2023, afin de convenir de la procédure de financement, pour tout crédit extra-budgétaire à l'avenir.

Pour rappel, à la rentrée d'août 2022, ce sont 1194 élèves qui sont scolarisés, dont 17 élèves ukrainiens. S'ils ne vont pas à l'école dans leur village de domicile, les élèves sont transportés en minibus pour les plus jeunes, en bus privés ou avec CarPostal pour les plus grands.

- Au primaire (1-8P) 821 élèves répartis dans 7 villages, dont 502 sont déplacés, soit 61,15 % de l'effectif primaire.
- Au secondaire (9-11S) 373 élèves scolarisés à Begnins, dont 303 sont déplacés, soit 81,23 % de l'effectif du secondaire.

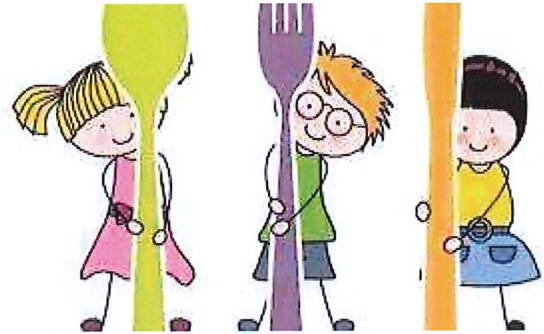
Les restaurants scolaires ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ont servi en moyenne par semaine :

Pour les secondaires :

Begnins (9-11S) 337 repas

Pour les primaires :

Bassins (1-6P) 252 repas
Begnins (1-4P) 152 repas
Coinsins (5-6P) 104 repas
Duillier (1-6P) 224 repas
Le Vaud (5-8P) 244 repas
St-George (1-4P) 136 repas
Vich (7-8P) 140 repas



UAPE Le P'tit Casse-Croûte



Au 31 décembre 2022, l'équipe de l'UAPE Le P'tit Casse-Croûte se compose de Mme Gilone Coddron, directrice, Mmes Francine Ecoffey et Isaline Ambort, assistantes socio-éducatives, Mme Pascale Küffer, auxiliaire, Mme Karine Rabbe-Karrer, dame de service pour le midi, ainsi que Fanny Huguenin, Florian Paul, apprentis et Andrea Piccand, stagiaire.

71 élèves fréquentent l'UAPE de Duillier chaque semaine, dont 53 habitent Duillier. Plus de 220 repas sont servis par semaine et quelques 40 enfants fréquentent notre UAPE tous les après-midis, excepté le mercredi, où une dizaine d'entre eux sont présents.

Un grand merci à toute l'équipe en place ainsi qu'aux auxiliaires et autres intervenants qui prennent grand soin de nos enfants. La motivation et le professionnalisme de tous, additionnés d'une grande disponibilité et d'une bonne entente générale font de notre UAPE une réussite exemplaire.

Social

Résidence Plein-Sud S.A.

La Résidence Plein Sud Begnins SA, composée de 28 appartements destinés prioritairement aux retraités de notre région affiche complet. Malgré des placements en EMS ou des décès, les mutations de locataires durant l'année n'ont laissé qu'une très courte période de logements vacants. Ces appartements répondent à un réel besoin, mais ne sont pas accessibles à toutes les bourses, ce qui est le principal frein à la signature d'un bail. Ces logements adaptés permettent de reculer de manière significative le placement en EMS, but recherché tant par les locataires que par leurs proches.

Prévoyance sociale (Aînés)

Après deux ans d'interruption, la course annuelle a pu être organisée tout comme le repas de Noël. Le 15 juin, nous sommes donc partis avec 60 convives à destination de Neuchâtel, pour une visite de la ville en petit train et d'un dîner-croisière sur le lac, suivis d'un arrêt au musée de l'absinthe de Môtier. Le repas de Noël a lui aussi rencontré un grand succès, puisque près de 80 invités ont partagé un repas préparé par l'auberge de Duillier, suivi d'un loto durant tout l'après-midi. Ces deux rendez-vous annuels avec nos aînés sont toujours appréciés tant par les participants que par les organisateurs. Ce sont des instants de partages et d'échanges, toujours agrémentés de bons moments et de franches rigolades.



Au 31 décembre 2022, la doyenne et le doyen de notre village sont :

Madame Georgette Magnin, née le 15 avril 1925
Monsieur Pierre Annen, né le 8 février 1930

Communication



En septembre 2022, la nouvelle mouture du site internet a été mise en ligne. Des mises à jour ont été faites et de nouveaux onglets ont été ajoutés afin d'apporter à la population le plus de renseignements possibles.

Naturalisations

En 2022, 5 dossiers de demandes de naturalisation ont abouti à l'obtention de la bourgeoisie de Duillier et de la nationalité suisse.

Dans un premier temps, c'est le service cantonal de la population qui officie. Un rapport d'enquête est ensuite réalisé par une personne habilitée et reconnue par les instances cantonales, oeuvrant pour bon nombre de communes dont la nôtre. Il s'agit de M. Pierre-Alain Josseron, citoyen duilliéran.



En fonction des conditions spécifiques de leur demande, chaque candidat est ensuite soumis à un test de connaissances générales.

Enfin, une délégation de la Municipalité reçoit également les demandeurs. Si cet entretien ne ressemble en rien à un examen, il tient tout-de-même à cœur à votre Autorité de rencontrer les futurs nouveaux bourgeois de la commune et de leur poser un certain nombre de questions afin de jauger le niveau de connaissances historiques, géographiques et civiques des candidats.

Police

La Municipalité travaille en bonne collaboration avec la Gendarmerie vaudoise et plus particulièrement avec le poste de Nyon. Une rencontre annuelle avec une délégation municipale est agendée afin de pouvoir faire le point de situation et de répondre aux questions des uns et des autres.



Un poste mobile de la gendarmerie stationne régulièrement au centre communal. Il permet aux citoyens de venir poser des questions ou déposer une plainte. C'est aussi l'occasion pour les agents présents de faire une patrouille dans le village.





Région de Nyon poursuit ses nombreuses activités locales, régionales et extrarégionales dans le cadre du mandat qui est le sien. Si les transports publics et la mobilité douce sont toujours au cœur des débats et des projets à initier ou à suivre, le fonctionnement de l'institution, le tourisme, la culture, le sport, l'économie, l'environnement, la communication et le développement régional ne sont pas en reste.

Région de Nyon comptait 41 communes membres au 31 décembre 2022, soit 89 % de la population du district, toutes représentées au Conseil intercommunal (CI). Le CI est l'organe délibérant de Région de Nyon, constitué des représentants des exécutifs et des délibérants des communes membres. Il s'est réuni à 4 reprises en 2022 et a analysé 13 préavis et 1 postulat.

Le rapport annuel 2022 du Conseil Régional ainsi que tous les autres documents du CI sont disponibles sur le site internet de la Région de Nyon www.regiondenyon.ch/ci

Mobilité douce

La barrière du Petit Chemin a été remplacée au mois de juin avec l'accord du propriétaire du terrain adjacent.



Environnement - Domaines – Forêts

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune fait partie du Groupement forestier de la Colline. Dans le même temps, M. Daniel Kolly a remplacé M. François Mathey comme garde forestier. M. François Mathey a géré notre patrimoine forestier pendant 26 ans.

Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)

En 2022, le RAT accueillait 48 enfants de Duillier dans les structures suivantes :

Crèches et garderies : 23 enfants

Accueillantes en milieu familial : 23 enfants

UAPE : 1 enfant au sein de l'UAPE Les Vikings à Vich

La participation financière de notre commune est en constante augmentation, mais elle est toujours aussi difficile à budgéter, puisqu'elle varie en fonction du nombre d'enfants qui s'inscrivent dans les différentes structures durant l'année et tient compte du revenu des familles.

Un contrôle assidu effectué par le RAT est indispensable, afin de contenir l'évolution des coûts des enfants en âge préscolaire qui sont à la charge de la collectivité.
